

Client: Pringles Europe
Project: Pringles x Xbox Gaming Social Media (Prize Draw)
Version: V6
Date: 01.02.2021
Markets: France



CONDITIONS GÉNÉRALES

CONDITIONS GÉNÉRALES COURTES

Conditions générales courtes Instagram :

FR 18+ uniquement. Du 08/02/21 au 21/02/21. Offre sans obligation d'achat. Accès à Internet requis. Tirage au sort hebdomadaire pour tenter de gagner l'une de 10 manettes sans fil Xbox personnalisées par Pringles. 1 participation maximum par jour. Limite de 1 cadeau par personne. Rendez-vous sur pringles.com/fr/ts-and-cs.html pour consulter l'intégralité des conditions générales, la politique de confidentialité et le détail des cadeaux mis en jeu. Organisateur : Kellogg Europe Trading Limited, Dublin, K67 Y7E5, Irlande

Conditions générales courtes Twitter :

FR 18+ uniquement. Participations ouvertes jusqu'au 21/02/21. Rendez-vous sur pringles.com/fr/ts-and-cs.html pour consulter l'intégralité des conditions générales, la politique de confidentialité et le détail des cadeaux mis en jeu.

CONDITIONS GÉNÉRALES (VERSION LONGUE)

1. Cette Offre promotionnelle s'adresse exclusivement aux personnes âgées de 18 ans ou plus résidant en France métropolitaine et exclut les employés de l'Organisateur, ses agents ou toute autre personne professionnellement liée à l'Offre promotionnelle.
2. Offre sans obligation d'achat, qui requiert cependant un accès à Internet et un compte Twitter ou Instagram valide.
3. **Période promotionnelle :** Cette offre promotionnelle commence le 8 février 2021 à 00 h 01 CET et se termine le 21 février 2021 à 23 h 59 CET. Elle se compose de deux (2) tirages au sort.

Numéro du tirage au sort :	Dates de participation :	Tirage au sort effectué au plus tard le :	Cadeaux disponibles
1	Les participations sont ouvertes tous les jours entre le 8 février 2021 à 00 h 01 CET et le 14 février 2021 à 23 h 59 CET.	17 février 2021	5 manettes sans fil Xbox personnalisées par Pringles
		24 février 2021	

Client: Pringles Europe
Project: Pringles x Xbox Gaming Social Media (Prize Draw)
Version: V6
Date: 01.02.2021
Markets: France



2	Les participations sont ouvertes tous les jours entre le 15 février 2021 à 00 h 00 CET et le 21 février 2021 à 23 h 59 CET.		5 manettes sans fil Xbox personnalisées par Pringles
---	---	--	--

4. Seules les participations valables et correctes seront acceptées dans le cadre de l'Offre promotionnelle.

5. **Pour jouer,**

les participants doivent :

- a. Se connecter à leur compte Twitter (ou en créer un gratuitement) et consulter @Pringles_FR, puis regarder la vidéo promotionnelle et répondre correctement à la question du tweet en incluant le hashtag #PringlesGaming dans leur réponse.

OU

- b. Se connecter à leur compte Instagram (ou en créer un gratuitement) et consulter @pringles_fr, puis regarder la vidéo promotionnelle et répondre correctement à la question en commentaire en ajoutant le hashtag #PringlesGaming dans leur commentaire.

Vous pouvez participer une seule fois par jour par plateforme et gagner une seule fois pendant toute la durée de l'Offre promotionnelle.

6. Seules les participations qui répondent correctement à la question et incluent le hashtag #PringlesGaming seront considérées comme valables.
7. **Les cadeaux :** Chaque prix se compose d'une (1) manette sans fil Xbox personnalisée par Pringles. Au total, 10 cadeaux sont mis en jeu au cours de la Période promotionnelle. Le cadeau est EXCLUSIF à Pringles et n'est pas disponible à la vente.

Informations relatives à la manette sans fil Xbox personnalisée par Pringles :

- Connexion sans fil aux PC Windows 10 et consoles Xbox.
- Compatible avec les Xbox Series X, Xbox Series S et Xbox One, Windows 10 et Android. Certaines fonctionnalités ne sont pas accessibles sur Android, sur iOS ou via Bluetooth. Consultez xbox.com/controller-compatibility pour de plus amples informations. Configuration des boutons disponible via l'application Accessoires Xbox pour les Xbox Series X | S, Xbox One et Windows 10.
- Piles AA d'une autonomie allant jusqu'à 40 heures.

La livraison des cadeaux peut prendre jusqu'à 90 jours.

Client: Pringles Europe
Project: Pringles x Xbox Gaming Social Media (Prize Draw)
Version: V6
Date: 01.02.2021
Markets: France



8. **Sélection des gagnants** : Il y aura deux tirages au sort. Chaque tirage au sort sera organisé par PromoVeritas, un service de vérification promotionnelle indépendant, au plus tard aux dates mentionnées à la clause 3 ci-dessus.
9. **Notification des gagnants** : Les gagnants seront informés par message privé sur leur compte de réseaux sociaux sur la plateforme utilisée pour participer dans un délai de 5 jours ouvrés suivant la sélection des gagnants. Ils devront répondre à ce message pour confirmer leur éligibilité et l'acceptation de leur cadeau dans les 14 jours suivant la prise de contact. Si un gagnant ne répond pas au message initial dans un délai de 14 jours, l'Organisateur se réserve le droit de disqualifier ce gagnant. Si un gagnant est disqualifié, l'Organisateur se réserve le droit de remettre le cadeau à un gagnant de réserve de la même manière. Les gagnants de réserve peuvent avoir moins de temps pour répondre.
10. **Acceptation du cadeau** : Les gagnants seront notifiés dans un délai de 28 jours à compter de l'acceptation du cadeau par une agence de remise des cadeaux Pringles afin de confirmer les modalités de livraison du cadeau. Dans le cas peu probable où un gagnant ne recevrait pas sa notification dans les 28 jours suivant l'acceptation du cadeau, celui-ci aura 28 jours supplémentaires pour informer l'Organisateur en se rendant sur la page Nous contacter sur Pringles.com. Si un gagnant n'informe pas l'Organisateur dans ce délai, l'Organisateur se réserve le droit de ne pas décerner à nouveau le cadeau ou de limiter sa valeur, à sa seule discrétion.
11. **Arbitrage** : L'Organisateur se réserve le droit de refuser les participations qui, selon son avis raisonnable :
 - a. Ne sont pas représentatives ou pertinentes par rapport au critère de participation mentionné à la clause 5.
 - b. Ne respectent pas les Conditions générales.
 - c. Contiennent du contenu jugé choquant, obscène, sexuel, dénigrant, diffamatoire, violent, injurieux, harcelant, menaçant, répréhensible en lien avec la couleur de peau, la religion, l'origine ou le genre, qui pourrait nuire au nom, à la réputation ou à la bonne volonté de l'Organisateur ou des partenaires de la marque, ou qui, pour toute autre raison, n'est pas conforme pour être publié.
 - d. Contiennent ou font référence à des marques tierces ou des noms, logos et/ou marques déposées de tiers.
 - e. Font la promotion d'un programme politique.
12. Il relève de la responsabilité du gagnant de fournir des coordonnées exactes afin de recevoir le cadeau. L'Organisateur ne pourra pas être tenu responsable de la non-livraison du cadeau si le gagnant a fourni des coordonnées erronées.
13. Les présentes conditions générales ont été déposées chez Thomazon-Audrant-Biche, Huissier de Justice, 156 rue Montmartre – 75002 Paris, France. Elles peuvent être envoyées sans frais sur simple demande faite par courrier auprès de l'Organisateur. Les frais d'envoi seront remboursés au tarif normal sur demande faite à la même adresse.
14. Les cadeaux ne sont ni transférables ni échangeables, et ne peuvent être échangés contre de l'argent ou toute autre forme de compensation. Si un cadeau n'est plus

Client: Pringles Europe
Project: Pringles x Xbox Gaming Social Media (Prize Draw)
Version: V6
Date: 01.02.2021
Markets: France



disponible pour quelque raison que ce soit, l'Organisateur se réserve le droit de le remplacer par un autre cadeau de valeur égale ou supérieure, à sa seule discrétion. Le cadeau est EXCLUSIF à Pringles et n'est pas disponible à la vente.

15. Dans le cas où l'Offre promotionnelle ne pourrait se dérouler comme prévu pour les raisons suivantes, mais sans s'y limiter : perturbation, intervention non autorisée, fraude, malhonnêteté, problèmes techniques, ou toute autre circonstance échappant au contrôle de l'Organisateur, qui pourraient corrompre ou affecter l'administration, la sécurité, l'équité, l'intégrité ou le bon déroulement de cette offre promotionnelle, l'Organisateur se réserve le droit de disqualifier tout individu qui perturberait le processus de participation ou ne respecterait pas ces Conditions générales, et d'annuler, de modifier ou de suspendre l'Offre promotionnelle ou d'invalider les participations concernées.
16. L'Organisateur décline toute responsabilité pour les participations perdues, tardives, endommagées, corrompues, mal acheminées ou incomplètes ou qui ne peuvent être acheminées pour quelque raison technique ou logistique que ce soit. Les preuves d'envoi ne seront pas acceptées comme preuves de réception. L'Organisateur ne garantit pas un accès sûr ou continu à Instagram ou Twitter.
17. Cette Offre promotionnelle n'est d'aucune manière sponsorisée, soutenue ou gérée par Instagram ou Twitter, ni associée à Instagram ou Twitter. Vous comprenez que vous fournissez vos données à l'Organisateur et non à Instagram ou Twitter, et qu'Instagram ou Twitter ne sont responsables d'aucun élément de cette Offre promotionnelle.
18. En tant que participant à l'Offre promotionnelle, votre utilisation d'Instagram ou de Twitter est soumise à leurs Conditions d'utilisation disponibles ici :
 - a) Facebook : <https://www.facebook.com/legal/terms>
 - b) Instagram : <https://help.instagram.com/581066165581870>
19. Ni l'Organisateur, ni ses agences et entreprises affiliées ne pourront être tenus responsables en cas de perte (y compris, sans s'y limiter, les pertes indirectes, spéciales ou immatérielles ou les pertes de bénéfices), de frais ou de préjudice subis (qu'ils découlent ou non d'une négligence du fait de quiconque) dans le cadre de la présente Offre promotionnelle ou de l'acceptation ou de l'utilisation d'un cadeau, à l'exception de la responsabilité qui ne peut être exclue en vertu de la loi. Rien n'exclura la responsabilité de l'Organisateur en cas de décès ou de blessure résultant de sa négligence.
20. Toutes les participations doivent être faites directement par la personne participant à l'Offre promotionnelle. Les participations groupées effectuées par des établissements commerciaux, des groupes de consommateurs ou des tiers ne seront pas acceptées. Les participations incomplètes ou illisibles, effectuées au moyen de macros ou d'autres moyens automatisés et les participations qui ne satisfont pas aux exigences de l'intégralité de ces Conditions générales seront disqualifiées et ne seront pas prises en compte. S'il

Client: Pringles Europe
Project: Pringles x Xbox Gaming Social Media (Prize Draw)
Version: V6
Date: 01.02.2021
Markets: France



apparaît clairement qu'un participant utilise un ordinateur ou des ordinateurs pour contourner la présente condition, en utilisant par exemple un « script », la « force brute », en masquant son identité via la manipulation des adresses IP, ou en utilisant des identités autres que la sienne ou tout autre moyen automatisé afin d'augmenter le nombre de ses participations à l'offre dans un sens qui ne correspondrait pas au règlement de l'Offre promotionnelle, les participations effectuées par ladite personne seront disqualifiées, et toutes les récompenses obtenues par ce biais seront annulées.

21. Dans le cas où une action, une omission, un événement ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de l'Organisateur se produirait et empêcherait l'Organisateur de respecter ces Conditions générales, l'Organisateur ne pourra être tenu responsable de tout manquement ou retard pour assurer ses obligations.
22. L'Organisateur peut refuser de remettre un cadeau à un participant dans le cas où celui-ci aurait commis une fraude, fait preuve de malhonnêteté, n'aurait pas respecté ces Conditions générales ou tenterait d'obtenir le remboursement de la valeur d'un cadeau si celui-ci a été attribué.
23. Les données personnelles seront conservées conformément à l'ensemble des lois relatives à la protection des données, en vigueur actuellement. Pour consulter notre politique de confidentialité, rendez-vous sur :
 - http://www.kelloggs.fr/fr_FR/privacy-policy.html
24. Nous n'utiliserons vos données personnelles que dans le cadre de la gestion administrative de cette offre et à aucune autre fin, sauf autorisation de votre part. Nous ne partagerons vos données qu'avec nos partenaires d'exécution dans le cadre de cette offre et dans le but de la mener à bien.
25. Conformément à la loi française relative à la collecte et au traitement des données, chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification et de retrait des informations le concernant. Il pourra s'opposer au traitement de ses données personnelles, dans certaines circonstances. Pour exercer ces droits, vous pouvez vous adresser par courrier à l'Organisateur. Le contrôleur et le destinataire des données est l'Organisateur. Vos données ne seront pas transférées en dehors de l'Union européenne.
26. Si quelque clause que ce soit de ces Conditions générales venait à être jugée invalide, illégale ou inapplicable, la suite ne s'en trouverait aucunement affectée ou impactée et les autres clauses n'en seraient pas affectées.
27. Dans la mesure où la loi le permet, toute décision de l'Organisateur relative à cette offre promotionnelle est finale et sans appel, et aucune correspondance ne sera engagée à ce sujet.
28. En participant à cette offre, vous acceptez les présentes Conditions générales et êtes pleinement lié à toutes les règles énoncées.

Client: Pringles Europe
Project: Pringles x Xbox Gaming Social Media (Prize Draw)
Version: V6
Date: 01.02.2021
Markets: France



29. En cas de contradiction entre les présentes Conditions générales et les détails figurant dans tout support promotionnel, les modalités des Conditions générales prévalent.

30. Les présentes Conditions générales sont régies par les lois françaises, et leur interprétation et leur application sont soumises à la compétence exclusive des tribunaux français.

Organisateur : Kellogg Europe Trading Limited. Siège social : 3 Dublin Airport Central (DAC), Dublin Airport, Dublin, Irlande.